

EPHATA

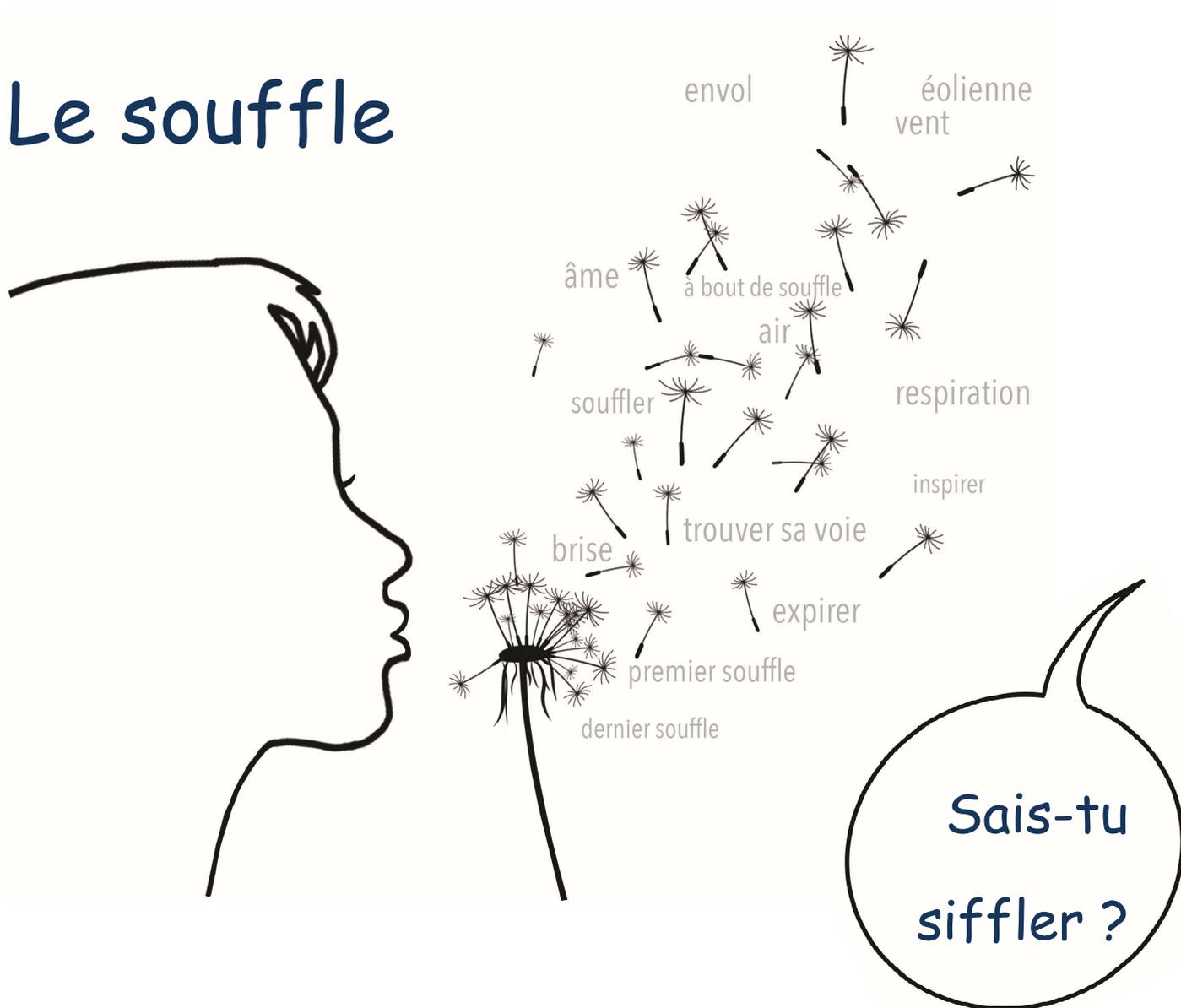


Familles !

## Session été 2023

Du mercredi 16 au dimanche 20 août 2023

### Le souffle



## Du mercredi 16 août 2023 à 12h au dimanche 20 août 2023 vers 14h

Avec Guy Dermond, prêtre salésien, éducateur, nous cheminerons au cœur de la nature dans le magnifique domaine de Farnières.

Nous vivrons un temps de rencontres avec soi-même, en famille ou entre adultes. Les journées sont organisées afin de permettre une pause...



...créative lors des ateliers et festive aux veillées,

...d'intériorité et spiritualité autour de la Parole et de ce que nous en dit l'Hébreu,

... et de partages en carrefours, couple ou famille.

- ☺ Une équipe d'animateurs de choc organise les jeux et aventures ludiques et spirituelles pour les enfants de 0 à 16 ans ☺

A partir de 17 ans (ou fin de 5<sup>ème</sup> secondaire) les jeunes sont les bienvenus pour faire partie de l'équipe d'animation... ça te dit ? Contacte-nous !

**Inscriptions :** Dès maintenant sur le site : <http://www.ephatadonbosco.be/familles/>

Contribution aux frais <sup>1</sup> :	
Adultes	170 €
De 12 à 17 ans	130 €
De 3 à 11 ans	110€
De 0 à 3 ans	60€
A partir du 3eme enfant	60€

**Paiement :**

Acompte de 30% ou la totalité à verser  
sur le compte : Ephata Don Bosco - BE63 0011 8214 9508

Avec la communication : « Session familles 2023 + Nom ».

Solde complet pour le 1er août, merci !

S'il y a trop d'inscriptions, priorité sera laissée à ceux qui ne sont jamais venus ou qui n'ont participé qu'à une seule session. Vous recevrez une confirmation dans le courant du mois de juin.

Retrouvez-nous aussi sur <https://www.facebook.com/ephatadonbosco>. N'hésitez pas à « liker » notre page et à vous inscrire à la newsletter via notre site internet ;-). Vous avez encore une question ? Envoyez un email à [familles@ephatadonbosco.be](mailto:familles@ephatadonbosco.be) ou contactez un des organisateurs ci-dessous.

Pascaline et Nicolas DEVAUX – 0485/53.76.88

Laurence MATAGNE – 0475/55.32.28

Marie et Eric LECHIEN – 0494/87.42.24

---

<sup>1</sup> Cette contribution aux frais ne doit en aucun cas être un obstacle à votre participation, si cela pose un souci contactez-nous !